«Cet article m'a fait dresser les cheveux sur la tête» *Roland Luthi*

«Migros Magazine» N° 29 du 19 juillet. A propos de l'article «Réussite, mode d'emploi»

«Un monument de mensonges»

J'ai été profondément scandalisé par les aberrations de Pierre Morency. Comment peut-on prétendre qu'il n'est pas plus difficile de gagner 100 000 francs que 10 000 francs ou qu'en s'achetant une Porsche on réalise de bien meilleures affaires, etc. L'entier de cet article me fait dresser les cheveux sur la tête. Je souhaite vivement que les jeunes qui ont lu ce monument de mensonges ne prendront pas les conseils de Pierre Morency à la lettre; si oui, ils courent à leur catastrophe personnelle et financière. A mon humble avis, si on s'achète une Porsche, avant la fortune, ce sont d'abord les traites mensuelles qui vont venir, avec les problèmes financiers, les poursuites. (…) Pierre Morency évince toute logique de sécurité dont tout un chacun devrait au contraire s'armer. Sa politique s'appuie sur le tout tout de suite, avec l'avantage de profiter au maximum aujourd'hui. C'est un bien triste conseiller qui ne sera assurément pas là pour réparer les dégâts que les lecteurs convaincus devront assumer après leur courte période de gloire! (…) *Roland Luthi, La Chaux-de-Fonds*

«Migros Magazine» N° 30 du 26 juillet. A propos de l'article «Le dernier sursaut du patois»

«Votre mort respire et rigole !»

C'est avec un intérêt tout particulier que j'ai lu votre article sur les patois et avec stupeur que j'ai appris la mort du patois vaudois. Je le savais depuis plus de cent cinquante ans à l'agonie, mais je croyais que cette agonie allait continuer de se prolonger. Rassurez-vous. Aux dernières nouvelles, votre mort respire et rigole. Il a ses amis qui l'entourent et le dorlotent. (…) Sur www.patoisvaudois.ch, (…) vous découvrirez que le patois vaudois a son association, son amicale, son chœur, son concours annuel, son cours d'initiation avec ses élèves de 16 à 91 ans, son site internet, son journal, ses rencontres auxquelles nous nous ferons un plaisir de vous accueillir si vous le désirez. (…) *Pierre Guex, Président de l'Association vaudoise des amis du patois*

«Migros Magazine» N° 31 du 2 août. A propos des «Impulsions» de Jean Ammann – La rage de dent: un luxe

«Les dents ne sont pas une coquetterie»

Je pense comme Jean Ammann que les soins dentaires devraient être couverts par l'assurance maladie de base, sans quoi ils sont effectivement un luxe que seuls les riches peuvent se permettre. Si je repense à mes cinquante dernières années de soins dentaires, je vois les plombages de mes jeunes années remplacés dès mon arrivée à Genève par des inlays en or, lesquels ont peu à peu cédé la place à des couronnes, puis enfin à des implants! Tout cela a coûté bien entendu, à travers les incidents et accidents en cours de route (abcès ou autres infections, couronnes qui tombent et doivent être soit rescellées, soit remplacées). Les dents ne sont effectivement pas une coquetterie mais une nécessité qui nous permet, si Dieu et nos dentistes le veulent, de mastiquer notre pain quotidien! *Rosemary Wells-Marie, Genève*

«Les mauvaises dents sont une légende!»

Pourquoi ne pas inclure les soins dentaires dans l'assurance maladie de base? Il est reconnu que la grande majorité des maladies dentaires (…) sont d'origine bactérienne et peuvent être contrôlées de façon efficace avec une hygiène buccale optimale et un suivi rigoureux chez son médecin-dentiste. Au-delà des facteurs génétiques et personnels qui peuvent favoriser l'apparition de ces maladies, une hygiène dentaire rigoureuse vous préservera de tous problèmes. La notion populaire «avoir de mauvaises dents» est donc une légende! (…) En tant que patient, je serais scandalisé de devoir payer une assurance, qui serait très coûteuse, pour assumer des traitements dentaires de gens négligents. J'en vois tous les jours dans ma pratique. (…) Par exemple, la France possède le système de la Sécurité sociale qui prend en charge les frais de base pour les dents. C'est un véritable échec, car le faible remboursement incite les médecins-dentistes à travailler plus vite et donc moins bien. La Société suisse des médecins-dentistes (SSO) s'oppose fermement à cette solution, car elle n'a démontré aucun bénéfice pour les patients, bien au contraire. *François Guyot, Président de la Société neuchâteloise des médecins-dentistes*

«Pourquoi ne pas rembourser?»

Je pense également qu'il est inadmissible que les traitements de problèmes dentaires ne soient pas remboursés par la caisse maladie de base alors que d'autres, provoqués par une mauvaise hygiène de la vie ou des consultations pour un oui ou pour un non, le sont. Il me semble que cela est d'autant plus important quand on sait que des dents en mauvais état peuvent provoquer des problèmes dans d'autres parties du corps. Personnellement, je ne connais personne qui consulte un dentiste en sautant de joie. *A. F. (nom connu de la rédaction) Genève*

«Migros Magazine» N° 32 du 9 août. A propos de l'entretien avec Pierre Perret

«Pierre Perret m'émeut»

Votre article m'a donné l'envie de vous écrire pour la première fois. Depuis ma tendre enfance (j'ai la quarantaine), Pierre Perret incarne le chic type, celui qui raconte des histoires pleines de charme, de mélancolie, d'humour ou de poésie canaille. Ceux qui s'arrêtent à ce qu'ils considèrent comme de la vulgarité (*le zizi*, etc.) seraient bien inspirés de l'écouter attentivement. Sans en avoir l'air, il est un homme, un artiste engagé (*Lilly, La petite Kurde*, etc.). J'adorerais (…) l'entendre dire à un enfant en larmes: «T'inquiète pas mon p'tit loup, c'est la vie, ne pleure pas!» Il est un des rares artistes qui m'émeut vraiment. (…) Comme je ne connais, à vrai dire, de lui que l'image qui se dégage de ses écrits, de ses chansons et de ses apparitions dans les médias, je perdrais une part des illusions qui me restent sur l'espèce humaine si j'apprenais un jour (…) qu'il n'est pas sincèrement un humaniste, si sa gouaille et sa sensibilité au sort des autres ne sont qu'une façade. *Claude-Alain Risse, Neuchâtel*

Ecrivez-nous! Un article de «Migros Magazine» vous fait réagir? Ecrivez-nous en mentionnant clairement vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone: Migros Magazine, Boîte aux lettres, case postale 1751, 8031 Zurich; redaction@migrosmagazine.ch